

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 27 JUIN 2020

L'an deux mil vingt, le samedi 27 juin à 09h30, le Conseil Municipal composé de 11 membres légalement convoqués, s'est réuni sous la présidence de Michel PATEZ, Maire.

Présents :

- Michel PATEZ,
- Bruno DUBOT,
- Nathalie CORNU,
- Pierre DELEVALLEZ,
- Frédéric MENEAU,
- Thomas FOUGEREUX,
- Barbara BAZIN,
- Anne-Marie KULMA,
- Didier MARY,
- Alain MARTY

Absent excusé :

- Laureen REBUT, pouvoir donné à Barbara BAZIN

Date de convocation : 18 juin 2020

M. le maire procède à l'appel nominal des membres du conseil municipal.

Le quorum est atteint, M. le maire déclare la séance ouverte.
Nathalie CORNU est désignée à l'unanimité en qualité de secrétaire de séance.

Adoption du procès-verbal de la réunion du 23 mai 2020

M. le maire soumet à l'approbation du conseil municipal le procès-verbal de la séance du 23 mai 2020.

Le procès-verbal est adopté à l'unanimité.

Délibération 1 : Vote du Compte de gestion 2019

M. le maire présente le compte de gestion de l'année 2019. Sauf sur la forme, ce compte est identique en recettes et en dépenses au compte administratif. M. le maire demande son approbation.

A l'unanimité le compte de gestion est adopté et quitus est donné à la trésorière.

Délibération 2 : Vote du Compte administratif Budget 2019

M. le maire procède à l'examen du compte administratif 2019 ; chaque chapitre donne lieu à un examen. Lorsque c'est nécessaire M. le maire donne des explications et répond aux questions.

La présentation générale du compte administratif est la suivante :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	28 513,51	24 228,06	0,00	0,00	4 285,45
012	Charges de personnel, frais assimilés	30 306,00	28 715,71	0,00	0,00	1 590,29
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	58 012,00	56 702,94	0,00	0,00	1 309,06
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses de gestion courante		116 831,51	109 646,71	0,00	0,00	7 184,80
66	Charges financières	1 131,00	1 130,30	0,00	0,00	0,70
67	Charges exceptionnelles	17 592,87	560,00	0,00	0,00	17 032,87
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	8 000,00				
Total des dépenses réelles de fonctionnement		143 555,38	111 337,01	0,00	0,00	32 218,37
023	Virement à la section d'investissement (2)	35 583,71				
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	5 400,10	7 120,37			-1 024,21
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des dépenses d'ordre de fonctionnement		41 079,87	7 120,37			33 959,50
TOTAL		184 635,25	118 457,38	0,00	0,00	66 177,87
Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		(3) 0,00				

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	498,00	0,00	0,00	-498,00
70	Produits services, domaine et ventes div	210,00	2 312,98	0,00	0,00	-2 102,98
73	Impôts et taxes	114 841,00	112 382,00	0,00	0,00	2 459,00
74	Dotations et participations	36 293,00	36 322,73	0,00	0,00	-29,73
75	Autres produits de gestion courante	4 510,00	4 510,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes de gestion courante		155 854,00	156 025,71	0,00	0,00	-171,71
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	1 194,44	0,00	0,00	-1 194,44
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles de fonctionnement		155 854,00	157 220,15	0,00	0,00	-1 366,15
042	Opérat* ordre transfert entre sections (2)	0,00	1 224,21			-1 224,21
043	Opérat* ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre de fonctionnement		0,00	1 224,21			-1 224,21
TOTAL		155 854,00	158 444,36	0,00	0,00	-2 590,36
Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		(3) 28 781,25				

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 500,00	2 368,80	0,00	131,20
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	28 736,67	17 488,57	7 973,67	3 274,43
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses d'équipement	31 236,67	19 857,37	7 973,67	3 405,63
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	15 479,00	15 059,65	0,00	419,35
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	Total des dépenses financières	15 479,00	15 059,65	0,00	419,35
45...	Total des op. pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des dépenses réelles d'investissement	46 715,67	34 917,02	7 973,67	3 824,98
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	0,00	1 224,21		-1 224,21
041	Opérations patrimoniales (1)	25 580,70	0,00		25 580,70
	Total des dépenses d'ordre d'investissement	25 580,70	1 224,21		24 356,49
	TOTAL	72 296,37	36 141,23	7 973,67	28 181,47
	Pour information	(2) 3 324,32			
D 001	Solde d'exécution négatif reporté de N-1				

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	2 130,80	2 130,80	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'équipement	2 130,80	2 130,80	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	3 105,00	22 501,00	0,00	-19 396,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	3 324,32	3 324,32	0,00	0,00
138	Autres subvent* invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	400,00	400,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat* (BA,règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat* et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00			
	Total des recettes financières	6 829,32	26 225,32	0,00	-19 396,00
45...	Total des op. pour le compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles d'investissement	8 960,12	28 356,12	0,00	-19 396,00
021	Virement de la sect* de fonctionnement (1)	35 583,71			
040	Opérat* ordre transfert entre sections (1)	5 405,16	7 120,37		-1 024,21
Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	25 580,70	0,00		25 580,70
	Total des recettes d'ordre d'investissement	68 680,57	7 120,37		59 540,20
	TOTAL	75 620,63	35 476,49	0,00	40 144,20
	Pour information	(2) 0,00			
R 001	Solde d'exécution positif reporté de N-1				

Au terme de l'examen, Pierre DELEVALLEZ, Conseiller Municipal désigné, demande à M. le maire de sortir pour son approbation. M. le maire quitte la salle du conseil. Pierre DELEVALLEZ procède au vote du compte administratif 2019.

Celui-ci est adopté à l'unanimité.

Délibération 3 : Affectation des résultats

M. le maire présente l'affectation des résultats,

Délibération d'Affectation du Résultat	
Reports	
Pour Rappel : Déficit reporté de la section Investissement de l'année antérieure :	3 324,32
Pour Rappel : Excédent reporté de la section Fonctionnement de l'année antérieure :	28 781,25
Soldes d'exécution	
Un solde d'exécution (Déficit - 001) de la section d'investissement de :	664,74
Un solde d'exécution (Excédent - 002) de la section de fonctionnement de :	39 988,98
Restes à réaliser	
Par ailleurs, la section d'investissement laisse apparaître des restes à réaliser :	
En dépenses pour un montant de :	7 973,67
En recettes pour un montant de :	0,00
Besoin net de la section d'investissement	
Le besoin net de la section d'investissement peut donc être estimé à :	11 962,73
Le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet d'une affectation par Conseil Municipal, soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement, soit en réserve, pour assurer le financement de la section	
Compte 1068	
Excédent de fonctionnement capitalisé (R1068) :	11 962,73
Ligne 002	
Excédent de résultat de fonctionnement reporté (R002) :	58 805,50

M. le maire demande aux membres du conseil municipal de voter la délibération d'affectation des résultats 2019.

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Délibération 4 : Taux d'imposition 2020

Eu égard à la situation financière de la commune, caractérisée par un excédent dépenses - recettes important, certes affecté cette année par des investissements élevés concernant la réalisation de bordures sur la départementale 67, une augmentation des recettes fiscales n'est cependant pas nécessaire.

Dans ces conditions M. le maire propose de conserver les mêmes taux d'imposition en 2020, soit :

	Anciens taux 2019	Taux 2020
La taxe foncière bâti	22.17	22.17
La taxe foncière non bâti	41.29	41.29

Cette proposition est adoptée à l'unanimité

Délibération 5 : Budget Primitif 2020

M. le maire propose de voter le budget 2020 chapitre par chapitre.

Chaque chapitre est examiné et voté à l'unanimité.

La synthèse du budget se présente ainsi :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT		RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Chapitre 011	33 675.00	Chapitre 002	56 805.50
Chapitre 012	32 783.00	Chapitre 70	1 300.00
Chapitre 022	2 000.00	Chapitre 73	113 669.00
Chapitre 023	55 110.21	Chapitre 74	38 276.00
Chapitre 042	5 193.00	Chapitre 75	5 568.00
Chapitre 65	62 599.00		
Chapitre 66	970.00		
Chapitre 67	23 288.29		
TOTAL	215 618.50	TOTAL	215 618.50

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Chapitre 001	3 989.06	Chapitre 021	55 110.21
Chapitre 041	20 937.07	Chapitre 024	- 500.00
Chapitre 16	14 493.00	Chapitre 040	5 193.00
Chapitre 20	2 739.00	Chapitre 041	20 937.07
Chapitre 21	78 088.38	Chapitre 10	19 462.73
		Chapitre 13	19 543.50
		Chapitre 16	500.00
TOTAL	120 246.51	TOTAL	120 246.51

FONCTIONNEMENT :

Dépenses : 215 618,50 euros

Recettes : 215 618,50 euros

INVESTISSEMENT :

Dépenses : 120 246,51 euros

Recettes : 120 246,51 euros

Délibération 6 : Attribution de la subvention du transport scolaire

Dans l'air du temps, c'est-à-dire privilégier les transports en commun, Bruno DUBOT propose de passer la subvention accordée aux parents, dont les enfants utilisent les transports scolaires, de 40€ à 50€.

A l'unanimité ce relèvement est adopté

Demande d'avis sur « l'arrêté bruit »

L'application d'horaires variables en fonction des heures d'été et d'hiver est difficile à retenir. Après discussions le conseil municipal décide d'appliquer un même horaire été comme hiver et d'étendre le régime des dimanches aux jours fériés.

Délibération 7 : Majoration des heures complémentaires

Le décret n° 2020-592 du 15 mai 2020 permet une majoration des heures complémentaires exécutées par le personnel.

A l'unanimité le conseil municipal décide de majorer les heures complémentaires réalisées par les agents communaux, lorsqu'elles n'ont pas fait l'objet d'une compensation, de 10% pour chacune des heures complémentaires accomplies dans la limite du dixième des heures hebdomadaires de service afférentes à l'emploi à temps non complet et de 25% pour les heures suivantes.

Délibération 8 : Désignation des commissaires titulaires et suppléants de la commission communale des impôts directs

Cette délibération est reportée au prochain conseil.

Délibération 9 : Affichage panneau commercial + fixation de la redevance

Cette délibération est retirée de l'ordre du jour car pour le moment aucune demande d'installation de panneau commercial sur le domaine public communal, n'a été présentée. Les demandes déposées concernent uniquement des enseignes qui obéissent à un régime différent.

Délibération 10 : Délégations consenties au maire par le conseil municipal

Pour éviter de réunir trop souvent le conseil municipal et sur recommandation de la Trésorerie, M. le maire demande à bénéficier d'un certain nombre de délégations. Les membres du conseil municipal à l'unanimité décident de lui accorder les délégations suivantes :

- Réalisation des emprunts,
- Passation des contrats d'assurance et acceptation des indemnités,
- Reprise des concessions,
- Fixation des frais et honoraires des avocats,
- Exercice des droits de préemption.

Questions diverses :

- Bruno DUBOT et Frédéric MENEAU ont participé à la première réunion du COSEC.

Frédéric fait partie du bureau. Il résulte de cette réunion :

Le gymnase est ouvert uniquement à la pratique des cours scolaires.

Les différentes associations sont privées d'accès pour le moment, le coût d'une deuxième désinfection en soirée après le passage des scolaires n'est pas envisageable.

Madame COLLERY, présidente du COSEC, a fait remarquer le triste état des vestiaires et sanitaires du gymnase, une visite des lieux devrait être programmée pour les membres du bureau.

Les dégradations sont probablement le fruit d'une insuffisance de surveillance durant les activités scolaires.

- A la demande de Alain MARTY une étude est lancée pour la mise en place d'un dos d'âne à L'Essart Clément.

Prochain conseil :

Le 10 juillet notamment pour procéder à l'élection des grands électeurs en vue des sénatoriales.

Dans la mesure où l'ordre du jour est épuisé, M. le maire décide de clore la présente séance à 12h.

Le Maire,



M. Michel PATEZ